

Base de connaissances > GESTION FINANCIERE / GESTION DOCUMENTAIRE > ChorusPRO > Transmettre les factures Visiobat à ChorusPRO

Transmettre les factures Visiobat à ChorusPRO

Matthew WRAY - 2025-08-21 - ChorusPRO

Une passerelle de transmission électronique des factures de Visiobat vers ChorusPRO est à votre disposition :

Dès lors que vos données d'identification ChorusPRO sont renseignées sur votre profil (<u>voir ici</u>), les factures validées dans Visiobat peuvent être envoyées à ChorusPRO d'un simple clic :

Soit depuis la page de liste de vos situations :



Soit depuis la fiche détaillée de la situation, en dessous de l'état du traitement :



L'envoi automatique peut être activé sur votre projet, alors l'envoi sur Chorus Pro se fera sans action de votre part, une heure après validation finale.

Sur la page des situations de travaux, l'Entreprise dispose d'informations sur l'état de transmissibilité de ses situations de travaux. Différents icônes sont affichés dans cette colonne selon que la facture est transmissible -ou déjà transmise- à ChorusPRO ou bien encore qu'il manque des informations ou des actions dans Visiobat pour pouvoir la transmettre.

Voici les différents icônes qui peuvent être affichés et leur signification :

- La facture a été transmise
- : La facture est en cours de transmission. Sa transmission peut encore être annulée

- La facture est prête à être transmise
- : Il manque des informations pour transmettre la facture
- La transmission sera possible après certaines actions Visiobat (validations, ...)

Des informations complémentaires sont affichées lorsqu'on pointe le curseur sur un icone (exemples ci-dessous) :